



## Fiche de poste

### Conseiller(ère) en Économie Sociale et Familiale (C.E.S.F.)

#### Maison d'Aide à la Réinsertion (M.A.R.)

#### 1 – Définition :

**La fiche de poste doit être lue avec la fiche métier.**

Accompagner, conseiller et informer les personnes accueillies à la M.A.R. de Bonneval et du Coudray dans la gestion des actes de la vie quotidienne et favoriser leur intégration sociale.

Participer à l'élaboration du projet individuel des personnes accueillies et animer des ateliers destinés à promouvoir la vie collective dans cette structure.

Coordonner son action avec les équipes pluridisciplinaires.

#### 2 – Conditions d'exercice :

Être titulaire du diplôme d'état de conseiller en économie sociale et familiale.

#### Lieux d'exercice de l'activité :

- M.A.R. site de Bonneval
- M.A.R. site du Coudray

#### Horaires roulements rythme de travail :

12h00 – 19h40

Un horaire 10h00 – 17h40 peut être ponctuellement utilisé pour des situations particulières (projets, accompagnements ...)

<b>MISSIONS particulières</b>	<b>COMPÉTENCES particulières</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- élaboration d'un diagnostic social prenant en compte le parcours de soins des personnes accueillies à la maison d'aide à la réinsertion</li> <li>- participation à la conception et construction du projet individuel et collectif avec la ou les personnes accueillies dans cette structure d'hébergement</li> <li>- mise en œuvre du projet individuel et du projet collectif avec le groupe</li> <li>- évaluation du projet individuel et du projet collectif</li> <li>- participation aux temps de coordination du CMP et de l'HDJ ou autres unités de soins selon les besoins des personnes accueillies</li> <li>- maintien dans le logement à travers l'accompagnement dans la gestion de tous les domaines de la vie quotidienne : aide dans la gestion des courses, du budget, de l'alimentation, de l'organisation des loisirs, dans la vie sociale</li> <li>- participation à la mise en place d'un projet de sortie de la maison d'aide à la réinsertion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier les ressources et les potentialités des personnes accueillies à la maison d'aide à la réinsertion. Repérer leurs besoins, leurs attentes et leurs demandes</li> <li>- formuler des priorités d'actions aux personnes accueillies en lien avec les équipes de soins</li> <li>- définir et contractualiser un projet avec les personnes accueillies et avec le groupe</li> <li>- planifier les tâches en collaboration avec les personnes accueillies, aider à la réalisation des actions définies, assurer le suivi</li> <li>- réaliser un bilan avec les personnes accueillies en lien avec les équipes et/ou les partenaires et éventuellement les familles</li> <li>- accompagner les personnes accueillies dans l'apprentissage de la gestion des loisirs, dans la gestion de la relation à l'autre ...</li> <li>- mettre en place des ateliers collectifs à la maison d'aide à la réinsertion ou au CMP/CATTP pour différents thèmes : l'organisation de repas collectifs ou non, avec ou sans les professionnels, gestion de l'entretien du logement, des</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- liens et médiation avec les familles/amis : gestion des visites dans la maison d'aide à la réinsertion</li> <li>- intégration au réseau partenaire et s'il y a lieu, constitution d'un réseau partenaire</li> <li>- participation à la vie institutionnelle et aux réunions de service social en fonction des thèmes abordés.</li> </ul>	<p>espaces collectifs, du linge ...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aider et soutenir les personnes en valorisant leurs capacités dans le but de les rendre autonomes</li> <li>- travailler sur la projection dans le temps pour envisager l'accès à un logement autonome</li> <li>- faire respecter le règlement intérieur de la maison d'aide à la réinsertion</li> <li>- accompagner dans la gestion des visites et faciliter les échanges</li> <li>- créer un partenariat avec les associations en place pour l'intervention du SAMSAH et le groupe d'entraide mutuelle</li> <li>- élargir les possibilités de liens avec les associations culturelles et de loisirs pour faciliter l'insertion sociale dans la cité</li> <li>- contribuer à la dynamique de l'établissement et adapter les missions du service social aux missions institutionnelles</li> </ul>
---	---

### 3 - Relations professionnelles spécifiques :

- La ou le conseiller en économie sociale et familiale est placé sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle du cadre de santé responsable de la M.A.R., des cadres supérieurs de santé des pôles de référence et du directeur des soins.
- Elle ou il entretient des relations fonctionnelles avec le médecin responsable de la M.A.R., les médecins responsables des services, les cadres de santé, le cadre socio-éducatif et les cadres supérieurs des santé, qu'elle ou il informe des projets en cours et avec qui elle ou il coordonne son activité.
- Les services tutélaire
- Les centres médico-psychologiques et hôpitaux de jour
- Les partenaires de réseau

#### Siège social

32 rue de la Grève  
28800 Bonneval

tél. 02 37 44 76 00  
fax. 02 37 44 76 82  
[www.ch-henriey.fr](http://www.ch-henriey.fr)